



Un 8 mai historique : Confinement oblige, il a été réduit à sa plus simple expression.

La municipalité a cependant tenu à commémorer la fin de la 2ème guerre mondiale. A cette occasion le maire a rendu hommage aux soignants, caissières et tous ceux qui se sont mobilisés pour venir en aide à leurs concitoyens lors de la grave crise du covid 19, il a également eu une pensée pour toutes les victimes de cette épidémie.

Au Coeur de l'Action

Porcelette



Une solidarité à saluer

Force est de constater que la longue période de confinement a montré la grande solidarité dont ont fait preuve nombre de personnes. La municipalité tient à remercier l'ensemble des acteurs ayant œuvré pendant toutes ces semaines, notamment le personnel soignant, les enseignants, les commerçants, les hôtesse de caisse, les membres du CCAS, élus, personnel communal, et tous ceux qui ont apporté aide et réconfort aux personnes en difficulté.

Un déconfinement prudent

Les services municipaux ouvrent progressivement.



Mairie

Elle reste fermée au public. L'ouverture des services administratifs n'est possible que sur rendez-vous en téléphonant au 03 87 29 71 (port du masque obligatoire et lavage des mains à l'entrée du secrétariat).

Accueil téléphonique :

- du lundi au mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h
- vendredi de 8h à 12h

Etant donné l'évolution favorable de l'épidémie, on peut espérer une ouverture de la mairie prochainement.

Tél CCAS : 06 32 99 58 92



Ouverture de tous les services :

- Permanences les 1ers mardis et 3èmes vendredis du mois de 9h à 11h par les membres du bureau Tél : 03 87 29 71 71
- Assistante sociale du secteur : Tél. 03 87 93 69 02
- Permanences de la CARSAT(réouverture à partir du 17 juin) : les 1ers, 3èmes, 5èmes mercredis du mois de 8h à 13h Tél : 03 87 39 37 62
- Le CCAS reste à disposition pour faire le lien avec l'assistante sociale de secteur, le pôle autonomie pour les personnes âgées ainsi que Allo Actif (association qui sert d'intermédiaire entre les particuliers, les entreprises, les collectivités locales, les associations recherchant une main-d'œuvre occasionnelle et les demandeurs d'emploi)
- Le CCAS reste mobilisé pour la population comme pendant le confinement, pour toute aide, qu'elle soit d'ordre social ou de la santé.

Agence postale

Extension des heures d'ouverture :
lundi, mercredi, vendredi de 9h30 à 12h
mardi, jeudi de 14h à 16h



Réouverture de la déchetterie municipale (déchets verts)

Heures d'ouverture :

- mercredi de 13h30 à 16h
- 2ème et 4ème samedis de 8h30 à 11h30

Déchetteries du Sydeme

- Valmont et L'Hôpital : sur rendez-vous Tél 03 87 00 32 93 / environnement@agglo-saint-avold.fr
- Creutzwald :
 - mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 13h30 à 17h30
 - mercredi de 10h30 à 12h pour les professionnels

Rentrée des classes

- L'ouverture de l'école a eu lieu le 18 mai, une semaine après le déconfinement, de façon à permettre un aménagement satisfaisant aux exigences à la fois du protocole sanitaire officiel ainsi qu'aux demandes supplémentaires des enseignants.
- La majorité des parents ne souhaitent pas scolariser leur enfant, mais pour satisfaire à la volonté de ceux qui demandaient à pouvoir le faire, enseignants et municipalité ont joint leurs efforts et permis d'accueillir un maximum d'élèves dans de bonnes conditions.
- En effet, les dimensions de l'école permettent sans problème l'accueil, avec la distanciation exigée par le protocole, de 12 enfants par classe. Le protocole de sécurité sanitaire est facilité par le renouvellement automatique de l'air grâce à une centrale de traitement de l'air qui capte le CO2 et filtre l'air venant de l'extérieur.
- Les enseignants font évoluer la situation progressivement tout en respectant le protocole, en accueillant un maximum d'élèves par alternance.
- Les entreprises chargées des extérieurs reprendront dès la semaine 25 afin de terminer les travaux.



ESPACE CULTUREL SAINTE BARBE



- Des mesures sanitaires ont été mises en place pour permettre la réouverture de la bibliothèque le lundi 11 mai 2020.
 - Pour pouvoir échanger vos documents, il vous faut prendre rendez-vous auprès de la bibliothécaire :
 - par téléphone au 03.87.82.78.38
 - par mail : espaceculturel.porcelette@outlook.fr
 - Vous devez vous munir d'un masque et d'un sac pour vos documents lors de votre visite.
 - Les animations n'ont pas encore repris dans les locaux, mais les animations numériques (mises en place pendant le confinement) demeurent jusqu'à l'autorisation gouvernementale d'accueillir de nouveau des groupes dans la bibliothèque.
 - Dans un souci d'accessibilité malgré les mesures sanitaires strictes, la bibliothèque possède dorénavant son propre portail. Pour y accéder, il vous suffit de vous rendre à cette adresse : www.bibliotheque-porcelette.fr, et y visionner les actions mises en places par la bibliothèque.
- Lors de votre première connexion, vous devez renseigner votre n° de lecteur (contacter la bibliothèque en cas d'oubli) ainsi que le jour et le mois de votre naissance (ex : 3001).

Location des salles communales

- Dans l'attente des directives gouvernementales, la location ne reprendra pas avant mi-juillet (prolongation possible).

Les activités au complexe sportif

Dans une première phase les sports de plein air ont été autorisés à reprendre.

En ce qui concerne la pratique des sports à l'intérieur du complexe, un protocole est en cours d'élaboration en concertation avec les associations, sachant que des consignes sanitaires strictes, telles que l'application de gestes barrières et de distanciation physique, devront être respectées.

Une belle initiative du Football-Club

Des membres bénévoles du club ont mis à profit ces dernières semaines d'inoccupation pour rénover leurs locaux avec les matériaux fournis par la mairie.

Qu'ils en soient remerciés !



Les travaux reprennent

- Les services techniques sont à nouveau à pied d'œuvre et à même d'entretenir les divers endroits de la commune. Rappel astreinte Tél. 06 31 01 02 20
- Les entreprises chargées de travaux d'entretien, tels que le comblement des nids-de-poule, etc..., reprennent progressivement leurs activités.
- Une zone de covoiturage a été aménagée sur la place de la mairie à côté des ateliers municipaux.
- Par souci de sécurité, une commande de 6 défibrillateurs, viendra compléter l'équipement déjà existant. Ils seront destinés à la poste, la mairie, l'église, au groupe scolaire et au complexe sportif.



Soyons civiques !



- Avec les beaux jours, les tondeuses à gazon se sont mises à ronronner et, parfois aussi, à gêner les voisins.
Pas de tondeuse ou engin bruyant les dimanches et jours fériés.
- Rappelons aussi qu'il incombe aux riverains de nettoyer les caniveaux et trottoirs

Nous sommes en mesure aujourd'hui de vous faire une troisième distribution de masques, avant une quatrième dotation qui interviendra fin juin.